

# SAGE CHARENTE

## COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

### TARDOIRE-KARTS-TOUVRE – 04 AVRIL 2016

## Compte-rendu

### Présent :

Organisme	Nom	Prénom	couleur
SIAHP de la Touvre	TALLON	Mathieu	Vert
SIAHP Bassin de la Tardoire	VERGNION	Jean-Marcel	Vert
Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême	MAZEAU	Delphine	Vert
Département de la Dordogne	WAGNER	Stéphane	Vert
DDT 24 (Direction Départementale des Territoires de la Dordogne)	MIQUEL	Sophie	Vert
PNR Périgord-Limousin (Parc Naturel Régional)	DEYZAC	Guillaume	Vert
Syndicat Des Eaux De La Région De Nontron	BATS	Astrid	Vert
Fédération départementale de la Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique	FENEON	Stéphanie	vert
Association du Grand Karst de la Rochefoucauld	PICHON	Jean-Paul	Rouge
CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole) Cellule Migrateurs Charente-Seudre	BUARD	Eric	Rouge
DDT 16 (Direction Départementale des Territoires de la Charente)	BRIGAUD	Maryse	Rouge
PNR Périgord-Limousin (Parc Naturel Régional)	DUPUY	Frédéric	Rouge
Commune d'Alloue Président SIAH Charente-amont	CATRAIN	Jean-Jacques	Rouge
Agence de l'Eau Adour-Garonne	CUZANGE	Thomas	rouge
Association du Grand Karst de la Rochefoucauld	CLAEYS	Bernard	jaune
Commune Mazières	SARDIN	Jean-James	Jaune
SIAH Bassin de la Bonnieure	DAGUIER	Mélanie	Jaune
SIAH Bassin de la Bonnieure	ROJO-DIAZ	Emmanuel	Jaune
SIAH du Bassin du Bandiat	DECHANDON	Daniel	Jaune
Président de la CLE du SAGE Charente	GUINET	Claude	Jaune
Agence de l'Eau Adour-Garonne	DEHILLERIN	Edouard	Jaune
SIAH Bassin de la Bonnieure	VIAL	Quentin	Bleu
Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire	PARCOLLET	Anne-Laure	Bleu
Département de la Charente	LAVIE-CAMBOT	Maryse	Bleu
Association du Grand Karst de la Rochefoucauld	DELAVALLADE	Pierre	Bleu
Charente Nature	MARSAT	Gilles	Bleu
Syndicat Mixte de l'Angoumois	DUPONT	Aurore	Bleu
Coop de France	DREVET	Vincent	Bleu
Commune La Rochefoucauld	BESSE	Jean-Pierre	Présent AM
Commune ROUSSINES	FRANCOIS	Bernard	Présent AM
Commune TOUVRE	REYNAUD	Eliane	Présent AM
Commune Haimps	SAUTON	Jacques	Présent AM
SIAHP de la Touvre	CHOPINET	Christophe	Présent AM
Fédération départementale de la Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique	DON	Jérémy	Présent AM
ONEMA - Service départemental de Charente (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)	BLANCHET	Jean-Claude	Présent AM
Association départementale des Amis des Moulins de la Charente	MICHENAUD	Françoise	Présent AM
Association "Collectif Vigilance OGM et Pesticide 16"	LEVEQUE	Pierre	Présent AM

## Atelier « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »

### 1. Bilan des gommettes :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques »	2	0	0	0	2
Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau	0	1	1	0	2
Définir les zones de tête de bassin versant	1	3	2	5	11
Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques	2	2	4	1	9
Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques »	0	1	2	0	3
Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant	3	2	2	0	7
Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état	2	1	6	0	9
Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques	3	1	3	5	12

Nbre de gommettes					Préserver et restaurer les zones humides
3	2	1	1	7	Réaliser des inventaires des zones humides
1	1	2	1	5	Améliorer les connaissances sur les services rendus par les ZH (préciser les caractères fonctionnels des ZH)
4	5	6	7	22	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme
0	3	1	0	4	Protéger les zones humides via les IOTA
1	0	0	2	3	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides
2	2	2	3	9	Engager des actions de restauration, récréation de zones humides
1	1	6	0	8	Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière

Améliorer et restaurer la continuité écologique	Nbre de gommettes				
Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente	2	2	1	3	8
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale)	1	2	0	2	5
Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le Bassin Charente (poissons)	0	0	2	2	4
Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin	0	0	0	2	2
Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire...	1	1	2	2	6
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG	0	1	0	0	1
Préciser les enjeux de continuité faunistiques hors poissons, en rivière et pour la faune se déplaçant le long des berges	0	0	1	0	1
Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique	2	3	2	2	9
Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios (avec ou sans maîtrise d'ouvrage)	2	2	0	2	6
Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons	0	0	1	0	1
Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins »)	0	0	3	1	4

Nbre de gommettes					Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts
0	0	0	0	0	Définir les secteurs de fortes densités de plans d'eau
4	0	5	1	10	Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs
0	0	0	1	1	Définir la densité de plans d'eau admissible
1	3	2	0	6	Interdire la création de plans d'eau et encadrer les compensations
2	0	1	4	7	Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage

Réduire l'impact des espèces invasives	Nbre de gommettes				
Espèces invasives : Capitaliser et valoriser le suivi réalisé	1	0	0	0	1
Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains	1	3	1	2	7

## 2. Remarques annotées sur la carte :

### **Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques**

Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques » : Niveau de réalisation à nuancer en fonction des territoires, les diagnostics locaux étant souvent différents des données SRCE

Définir les zones de têtes de bassin versant : Et les préserver / restaurer

Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et des milieux aquatiques : C'est déjà fait non ?

Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques » : Enjeu pour la moule perlière (Haute Vienne) -> accent à mettre pour la gestion et la protection de ces cours d'eau

Diagnostic de la gestion existante

Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état : Pérenniser les outils existants

Informer les notaires des aspects étangs et moulins (réglementation, droit et devoir...) afin de les relayer aux propriétaires

Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques : PNR apporte des expertises sur l'ensemble de la partie granitique + lien sur l'InterSAGE

### **Améliorer et restaurer la continuité écologique**

Clarifier les enjeux de transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale) : Quantifier ce transport

Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le bassin Charente (poisson) : Intégrer les espèces à enjeux comme la Moule perlière

Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios : Important de dégager des Maitres d'ouvrage et d'intégrer cette dimension pour conforter les choix

Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons : Travailler conjointement avec les DDT qui délivrent les arrêtés des manœuvres des vannes

### **Réduire l'impact des espèces invasives**

Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains: Grenouille taureau sur les têtes de BV

## Préserver et restaurer les zones humides

Réaliser un inventaire des zones humides : Sur le Karst les zones humides ne sont pas définies correctement, il y a deux régimes des eaux à prendre en compte.

Améliorer les connaissances sur les services rendus par les zones humides (fonctionnalités) : Favoriser la recherche, l'innovation sur les services rendus par les zones humides  
Ne pas forcément refaire des études lourdes locales, utiliser l'existant

Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme : Insister sur l'intérêt d'en parler tout du long de la réalisation du document d'urbanisme -> et donc lieu de sensibilisation (au-delà du réglementaire +/- efficace)

Protéger les zones humides via les IOTA : Baisse des seuils sur les zones humides

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides : Supprimer « en dernier recours » et agir sur la compensation...

Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière : La maîtrise foncière ne doit pas être le seul outil. Il faut regarder également l'aspect contractuel notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur la Biodiversité avec la proposition d'ORE -> dans ce cadre s'appuyer sur CATZH

→ Nouvelle mesure avec une gommette : « Organiser les vrais conditions de la compensation de la destruction des zones humides »

## Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts

Définir des secteurs de fortes densités de plans d'eau : Réalisé sur la Doue par le PNR, A compléter sur d'autre territoire = Tardoire et Bandiat

Pour les propriétaires de plans d'eau, réaliser un diagnostic clair et définir des objectifs de gestion de ces plans d'eau dans le respect de la continuité écologique

Définir la densité de plan d'eau admissible : Avec quel paramètre, cf charte du PNR

Interdire la création de plans d'eau et encadrer les compensations : Fort enjeux sur les têtes de BV = cohérence des politiques publiques et des investissements consacrés.

Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage : Oui pour les étangs ne captant ni source ni cours d'eau

→ Nouvelle mesure avec une gommette : « Accompagner les effacements et la mise au norme des étangs »

### 3. Autres remarques :

L'inventaire des zones humides est erroné sur le karst, puisque le niveau d'eau n'est pas constant sur toute l'année du aux pentes et aux rivières perchée. Il n'y a pas de nappe

d'accompagnement. Sur certaines zones classées en zone humide, il peut alors y avoir de l'eau en hiver et pas en été. Notamment sur le Bandiat où l'on retrouve des zones humides pendant les inondations et pas à l'étiage (donc pas toute l'année). Il est nécessaire de bien définir le contexte géologique.

Remarque générale : Il existe plus de plans d'eau que ce qui est noté sur la carte -> choix réalisé par l'EPTB de représenter la couche BD Carthage afin d'avoir une seule couche homogène (différence dans la façon d'avoir inventorié les plans d'eau selon les départements)

Est-ce que le SAGE peut demander plus que les 5m de bande enherbée réglementaire (notamment sur la Touvre).

Il y a peu d'action de faite sur les têtes de bassin versant, pourquoi cela ressort qu'aujourd'hui ?

Est-ce que les réservoirs biologiques du SDAGE sont les même que ceux de la TVB ?

Il serait intéressant d'avoir une évaluation des actions sur les zones humides.

Si les zones humides étaient exonérées de la taxe foncière, il y aurait une meilleure acceptabilité pour les classer en zones humides et ainsi une meilleure protection des sites serait possible.

## Atelier « Prévention des inondations et aménagements sur les versants »

### 1. Bilan des gommettes :

Organiser la cohérence des périmètres de travail	Nbre de gommettes				
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submersion marine (solidarité amont / aval)	1	1	4	0	6

<b>Informé et sensibiliser pour prévenir les inondations</b>	0	0	0	0	0
<b>Informé et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation</b>	2	1	0	1	4

Favoriser les zones d'expansion des crues					
Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)	1	5	2	0	8
Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme	0	6	1	1	8
Protéger les ZEC via les IOTA	2	3	2	0	7
En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC	0	0	1	0	1
Restaurer les zones d'expansion des crues	1	6	5	4	16
Favoriser le surstockage	4	4	3	3	14

Nbre de gommettes					Définir des préconisations de gestion sur les versants
1	0	0	0	1	Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
3	3	1	6	13	Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
0	2	1	1	4	Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
2	5	2	3	12	Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans les programmes d'actions sur les versants

Nbre de gommettes					Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants
2	2	1	2	7	Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
0	1	2	0	3	Mobiliser des financements « eau » pour les versants
3	1	2	2	8	Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
1	0	3	4	8	Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau

Nbre de gommettes					Préserver et restaurer les éléments du paysages
1	0	2	0	3	Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
4	5	2	2	13	Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
2	6	4	4	16	Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
2	0	0	0	2	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
6	5	2	4	17	Engager des actions de restauration, recréation de haies

Nbre de gommettes					Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts
2	0	4	2	8	Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau inter-communal
1	0	0	2	3	Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
1	2	2	1	6	Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
3	5	3	0	11	Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence

## 2. Remarques annotées sur la carte :

### **Organiser la cohérence des périmètres de travail**

Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul des risques inondation fluviale et submersion marine : A formuler plus simplement

Informé et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation : cibler sur les zones concernées

### **Favoriser les zones d'expansion des crues**

Favoriser le surstockage : voir diguette sur Touvre

Exemple important des compensations financières pour les zones agricoles. Surstockage souterrain (diguette, Touvre)

### **Définir des préconisations de gestion sur les versants**

Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes : À clarifier

A formuler de façon plus simple

Définir des objectifs ou des valeurs guides pour orienter l'action locale sur les versants : Etablir des critères pertinents et valorisants

Favoriser l'infiltration en milieu agricole : La mesure n'est pas assez explicite : est-ce développer (favoriser) ou réduire le drainage ?

Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programme d'action sur les versants: Favoriser les CIPAN

### **Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants**

Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants : A préciser – Surpris que ce ne soit pas plus connu (référence au niveau d'avancement de la mesure, qualifié de non réalisé).

Mobiliser des financements « eaux » pour les versants : Etendre ces financements au socle granitique

Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau : PNR dans ce rôle (cf charte + programme d'action)

## **Préserver et restaurer les éléments du paysage**

Protéger les haies dans les documents d'urbanisme : au-delà de l'aspect paysager

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier : Compenser la destruction de haies par replantation lorsqu'il y a un intérêt écologique et sans aide financière

Engager des actions de restauration, recréation de haies : plutôt sur le socle

## **Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts**

Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence : Quid du coefficient de biotope ? Fixer un niveau d'imperméabilisation des sols ? (document d'urbanisme)



## Atelier « Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage »

### 1. Bilan des gommettes :

Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente	Nbre de gommettes				
Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages / ressources	4	3	1	2	10
Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente	0	5	3	3	11
Mobiliser et coordonner, valoriser les travaux des organismes de recherches et universités applicables ou appliqués à la gestion du bassin de la Charente	0	0	0	2	2

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin	Nbre de gommettes				
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes / rivières)	3	2	1	2	8
Définir et élargir des indicateurs et modalités de gestion à partir des réseaux de suivi reconnus et pérennisés	4	0	0	0	4
Assurer et pérenniser les réseaux de suivis piézométriques	1	0	2	2	5
Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de la recharge des nappes	0	3	2	2	7

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs piézométriques	1	1	1	1	4
Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE)	5	2	0	0	7

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponibles)	Nbre de gommettes				
Définir un objectif % occupation sols élevage	0	0	1	0	1
Définir un objectif % occupation sols filière bois	0	1	0	0	1
Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques	1	0	0	3	4
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio	4	5	1	4	14
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et	1	2	2	3	8
Soutenir financièrement l'élevage	0	3	2	0	5

Définir des objectifs de débits en période d'étiage	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel	0	3	0	0	3
Définir / réviser / conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents	5	1	4	0	10
Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur des cours d'eau « naturellement » soumis aux assècs	0	2	0	0	2

Nbre de gommettes	Développer les économies d'eau				
0 0 1 0 1	Réaliser des diagnostics des consommations				
5 2 1 1 9	Définir et sectoriser le potentiel d'économie d'eau sur le bassin Charente				
0 1 4 2 7	Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable				
2 1 0 0 3	Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme				
3 3 0 6 12	Sensibilisation / communication pour développer les économies d'eau				

Nbre de gommettes	Optimiser les réserves pour l'étiage				
2 1 0 0 3	Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs				
1 0 0 3 4	Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs				
8 5 5 4 22	Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible				
0 1 1 1 3	Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture				
4 1 1 3 9	Développer le conseil aux irrigants				

Nbre de gommettes	Assurer la gestion cohérente de l'étiage				
0 1 0 0 1	Préparer et organiser la mise en cohérence des trois plans de répartition annuels des OUGC du bassin				
6 0 1 2 9	Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir des indicateurs et réseaux de suivi				
0 0 0 0 0	Poursuivre l'effort de suivi régulier au travers du tableau de bord quantitatif				

Nbre de gommettes	Pérenniser et valoriser le cadre collectif				
1 0 0 0 1	Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise				

## 2. Remarques annotées sur la carte :

### **Améliorer et partager les connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Charente**

Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages/ressources : Et tenir compte de l'état des milieux

Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et de milieux aquatiques du bassin Charente: Charente 2050 ? Dans quel objectif ?

### **Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin**

Identifier les secteurs à potentiels de renforcement de recharge de nappe : La diguette sur le Touvre.

### **Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition**

Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour inscrire à terme dans le règlement du SAGE) :

→ Les volumes prélevés sont connus. Se référer à ces volumes avec +/- 10% par exemple.

### **Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques**

Définir un objectif % occupation sols élevages - Définir un objectif % occupation sols filière bois : Trop dirigiste

Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques : Gestion forestière en bord de cours d'eau Bandiat, Tardoire, Trieux (Haute Vienne), coupes à blanc -> éviter ces pratiques, informer les exploitants.

Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio : Sécuriser l'élevage et favoriser les filières ne sont pas de même niveau et ne répondent pas aux mêmes objectifs

Préciser que c'est pour l'accès à l'eau prioritaire / volume prélevable.

Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial : Les 3 actions qui se suivent sont une seule et même action

Soutenir financièrement l'élevage : Dans toute sa filière ? Selon quel modèle ?

→ Nouvelle mesure de proposée avec une gomme : Valoriser, innover pour des pratiques moins gourmandes en eau

### **Définir des objectifs de débits en période d'étiage**

Définir/réviser/conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents : Des objectifs scientifiques dans le respect de tous les usages dont l'AEP, milieu, littoral...

### **Développer les économies d'eau**

Réaliser des diagnostics des consommations : Interdire dans tout le périmètre de captage de la Touvre tout intrant (pour préserver la qualité), définir la zone et mettre en place une compensation

Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme : A intégrer dans les documents d'urbanisme (PLU, ...)

Sensibilisation/communication pour développer les économies d'eau : A développer dès le milieu scolaire

### **Optimiser les réserves pour l'étiage**

Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs : Objectif d'obtenir une meilleure acceptabilité sociétale des projets (y compris des réserves de substitution)

Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture : Problématique des étangs en nombre sur le secteur de la Haute-Vienne (action du PNR et syndicat de rivière)

Développer le conseil aux irrigants : Il est nécessaire de changer le discours

### **3. Autres remarques :**

Remarque sur la carte :

- Affiner la légende
- Préciser la densité de plans d'eau
- Sont préciser sur la carte uniquement ceux qui sont réglementaire

Dans le bloc de mesures : « Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques », il y a un manque d'actions adéquates pour les enjeux quantitatifs. Il faut innover dans des pratiques moins gourmandes en eau.

# Atelier « Gestion des intrants et rejets polluants »

## 1. Bilan des gommettes :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	Nbre de gommettes				
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	0	1	0	0	1
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	2	0	2	4	8
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	1	3	7	3	14
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	0	1	2	2	5
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	2	1	1	4	8

Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres	0	0	0	1	1
--	---	---	---	---	---

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles	Nbre de gommettes				
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	3	4	1	0	8
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	5	1	2	6	14
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	2	1	0	0	3

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio	Nbre de gommettes				
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	3	1	2	4	10
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	5	3	4	5	17
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	1	3	2	4	10
Faciliter les coopérations entre territoire	1	0	1	0	2

Définir les flux admissibles	Nbre de gommettes				
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	1	1	1	1	4
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	0	0	0	0	0

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	4	2	1	6	13
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin	1	0	0	0	1

Mettre en place un plan d'alerte pollution	Nbre de gommettes				
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	1	0	1	0	2
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	0	0	0	0	0
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	0	2	2	2	6

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique	1	0	1	2	4
---	---	---	---	---	---

Nbre de gommettes	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles				
0	1	0	3	4	Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique
0	3	2	2	7	Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives
2	0	2	0	4	Anticiper l'entretien sans pesticides des espaces dès leur conception
0	0	0	0	0	Mettre en commun les retours d'expérience et les équipements dans la lutte contre les pollutions diffuses
0	1	1	3	5	Réduire le recours aux pesticides par les gestionnaires d'infrastructures de transport (voirie, ferroviaire)

Nbre de gommettes	Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales				
1	1	1	1	4	Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station)
0	3	1	0	4	Développer la surveillance et la connaissance des rejets directs d'effluents non traités vers le milieu (surverses de réseaux)
0	0	0	0	0	Définir un objectif acceptable de déversement par temps de pluie de rejets directs d'effluents non traités (réduction)
2	0	0	0	2	Organiser une gestion patrimoniale des réseaux

Nbre de gommettes	Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles				
1	2	2	0	5	Améliorer la connaissance sur les pollutions chimiques résiduelles liées aux rejets d'assainissement (domestiques, industrielles)
0	0	0	0	0	Développer l'expérimentation de solutions complémentaires à l'épuration (dispersion des rejets)
1	2	4	0	7	Mettre en place une veille sur les polluants émergents et perturbateurs endocriniens
0	0	0	1	1	Intégrer l'enjeu de qualité de l'eau et capacité du milieu lors des zonages d'assainissement AC/ANC
0	0	0	0	0	Pérenniser l'assistance techniques des collectivités
0	0	0	0	0	Sensibiliser les opérateurs assainissement

Nbre de gommettes	Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes				
0	1	1	0	2	Acquérir et valoriser la connaissance sur la qualité chimique des sédiments et identifier les sites et sols pollués
4	1	0	1	6	Qualifier le risque de pollution chronique des eaux de surfaces et de nappes par les sites et sols pollués du bassin
0	0	1	2	3	Pérenniser et renforcer l'appui à l'artisanat et aux entreprises pour maîtriser les pollutions

Nbre de gommettes	Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif				
1	1	0	0	2	Mieux cerner l'enjeu environnemental autour de l'ANC
1	0	0	2	3	Définir des zones à enjeu environnemental (ANC)
1	1	3	3	8	Prioriser la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (zones à enjeux sanitaires et environnemental)
1	0	0	0	1	Partager des indicateurs uniques et interdépartementaux de conformité environnementale des installations ANC
0	0	0	0	0	<i>Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC</i>

## 2. Remarques annotées sur la carte :

### **Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses**

Conforter les retours d'expérience opérationnels issus des programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin : **connaître les quantités d'intrants déversées et leur évolution**

Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation ago-environnemental : **Donner une définition sans ambiguïté de l'agro-écologie**

Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais : **agro-écologie à préciser, que met-on derrière ?**

Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres : **Reformulation du titre**

### **Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles**

Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques : **Ne pas créer d'autres mesures en plus de celles qui existent**

Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques : **ce suivi concernerait plutôt l'évolution de l'ensemble du système de culture**

→ Nouvelle mesure de proposée avec une gommette « Supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires à moins de 10m des cours d'eau

### **Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio**

Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation : **A rapprocher du I3 (« Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau). Attention c'est avant tout une logique économique de marché**  
**Ne pas se contenter d'évaluer, de définir des objectifs mais aider à la conversion, appuyer les filières et soutenir ceux qui sont en bio**

Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrant et de l'agriculture biologique : **Dont l'élevage**

**Définir un cahier des charges de l'agriculture raisonnée**

Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière : **Notamment sur les têtes de bassin versant**  
**Favoriser la mise en place des MAE (secteur PNR PL)**

→ Mobiliser les compétences de développement économique des EPCI

### **Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**

Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des pertuis en provenance du bassin de la Charente : **Beaucoup d'argent mis sur l'estuaire de la Gironde : pour quel résultat ?**

### **Mettre en place en plan d'alerte pollution**

Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin : **existe déjà -> périmètre de protection source de la Touvre**

Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle : **existe déjà**

### **Réduire l'utilisation des pesticides non agricole**

Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique : **Est-ce pertinent d'avoir des mesures fortes sur cette orientation avec une réglementation très contraignante qui arrive en 2017-2019 ? Plutôt un accompagnement au changement**

**Continuer les démarches en place sur l'ensemble de toutes les actions non agricoles, conforter l'accompagnement**

Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives : **Financer des animateurs/type conseillers en énergie partagée -> conseillé zéro phyto**

Anticiper l'entretien des espaces verts sans pesticides dès leurs conceptions : **Pour une meilleure gouvernance auprès des collectivités faire coopérer les différentes instances concernées (type : EPTB, Région, chambres, CDC...)**

**Mettre en place une gestion différenciée**

### **Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales**

Développer les diagnostics de dysfonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie : **Inciter les PLUi à les prendre en compte**

**Partout où les problèmes se posent**

## Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles

Mettre en place une veille sur les polluants émergents et perturbateurs endocriniens : plutôt faire un focus sur les polluants émergents du type médicaments : les rechercher, lier à des normes

Lesquels ? Dans quelle fraction (eau, sédiments ?)

### Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes

Acquérir et valoriser la connaissance sur la qualité chimique des sédiments et identifier les sites et sols pollués : Problématique des métaux lourds dans les sédiments de la Tardoire (pollutions passées)

### Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'ANC

Mieux cerner l'enjeu environnemental autour de l'ANC : Analyse des diagnostics fait par les SPANC, pédagogie à faire.

Définir des zones à enjeu environnemental (ANC) : Méthodologie par commune ? par bassin versant ?

Prioriser la réhabilitation des installations (zones à enjeux sanitaires et environnemental) : Mettre l'accent sur le secteur Haute-Vienne : très peu de données sur l'ANC (Bandiat-Tardoire-Trieux), impact non négligeable

Non conformités. Favoriser l'accès à l'éligibilité des installations pour les subventions auprès de l'AEAG

#### 4. Autres remarques :

Sur la Doue captage AEP : « Moulin Pinaud »